



pourquoi un 2^e forum de l'accessibilité ?

Des échéances incontournables

A compter du 1^{er} janvier 2015, les établissements recevant du public devront être accessibles à tous les publics. Pour agir dans ce sens, un diagnostic accessibilité de vos établissements devra être réalisé au plus tard le 1^{er} janvier 2011, à l'exception de ceux ayant moins de 200 personnes.

Des interlocuteurs à votre écoute

À Paris, le Préfet de police a en charge l'application du volet "accessibilité au cadre bâti" de la loi "handicap" du 11 février 2005. Pour cette seconde édition, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, soucieuse d'accompagner les entreprises, s'engage comme partenaire de cette démarche.

Afin de vous conseiller dans la mise en œuvre de cette réglementation qui peut paraître contraignante mais aussi vous permettre d'accueillir et de servir de nouveaux publics, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et la Préfecture de police vous invitent à participer au 2^e forum de l'accessibilité. Celui-ci est conçu comme un espace ouvert où vous pourrez rencontrer les différents acteurs de l'accessibilité des personnes handicapées et recueillir les informations techniques dont vous avez besoin.

Vous pourrez également participer à deux tables rondes qui aborderont les thèmes "handicaps et vie quotidienne" et "la loi sur l'accessibilité, 5 ans après".

Michel Gaudin
Préfet de police



Geneviève Roy
Vice-présidente de la CCIP
Présidente de la CCIP Délégation de Paris



programme

à partir de 10h

Ouverture du forum

Visite des stands et rencontre avec les exposants

- les associations de personnes handicapées,
- les centres d'études,
- les entreprises et concepteurs de matériels adaptés,
- les architectes des Bâtiments de France,
- les architectes de sécurité de la Préfecture de police,
- la brigade de sapeurs-pompiers de Paris,
- la délégation ministérielle à l'accessibilité du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer

11h

1^{ère} table ronde "Handicaps et vie quotidienne"

avec la participation d'acteurs du monde associatif et médical

15h30

2^e table ronde "La loi sur l'accessibilité, 5 ans après"

avec la participation de représentants des commerces et hôtels indépendants, de la RATP, du Louvre, de Radio-France.

17h

Visite du salon par :

- Geneviève Roy, *vice-présidente de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), présidente de la CCIP Délégation de Paris*
- Véronique Dubarry, *adjoite au maire de Paris en charge des personnes en situation de handicap*
- Michel Gaudin, *préfet de police*

en présence de Valérie Létard, *secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer*

18h

Interventions officielles et clôture du forum